



**ALLOCUTION
DE S.E.M HASSOUMI MASSOUDOU**

**MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPERATION**

**76^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Générale
des Nations Unies**

Thème :

**« Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de
la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de
la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser
l'Organisation des Nations Unies »**

New York, du 21-27 Septembre 2021

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de
Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président,

De prime abord, permettez-moi de vous adresser mes chaleureuses félicitations, auxquelles je joins mes vœux de pleins succès, pour votre brillante élection à la Présidence de la 76ème session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je puis vous assurer de la disponibilité de ma délégation à vous accompagner dans l'accomplissement de votre exaltante mission.

Qu'il me soit aussi permis de rendre un hommage mérité à M. **Volkan Bozkir**, pour l'excellente manière dont il a conduit les travaux de la 75ème session, malgré les contraintes induites par la pandémie de la COVID-19.

Je tiens également à féliciter M. **António GUTERRES** pour sa réélection au poste de Secrétaire Général des Nations Unies et pour son leadership dans la gestion de la pandémie de la Covid-19, en particulier, son plaidoyer en faveur de l'équité et de la solidarité vis-à-vis des pays en développement, ainsi que ses efforts inlassables, en vue de renforcer la capacité de notre Organisation à répondre aux aspirations de nos peuples, à la sécurité et à la prospérité, dans le cadre d'un multilatéralisme renforcé.

Monsieur le Président,

La présente session se tient dans un contexte où la communauté internationale fait face aux répercussions socio-économiques néfastes de la pandémie de la COVID-19. En effet, beaucoup d'avancées,

laborieusement obtenues par les pays en développement, se trouvent durement compromises, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

En outre, devant la propagation de nouveaux variants du virus et la lenteur dans la distribution des vaccins dans les pays en développement, les perspectives de redressement et de croissance à court et moyen terme, pourront aussi être compromises si des initiatives vigoureuses ne sont pas entreprises pour renforcer les mesures de lutte contre cette grave pandémie.

Je demeure convaincu que la vaccination de masse, est seule en mesure de contenir la pandémie et de garantir la reprise de l'économie mondiale.

À ce stade, je voudrais me féliciter du mécanisme COVAX qui a permis de collecter et distribuer des doses de vaccins anti-Covid-19 en faveur des pays en développement. Que tous ceux qui y ont contribué trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Au Niger, les mesures prises par le gouvernement pour faire face à cette pandémie ont, non seulement permis de maîtriser sa propagation mais aussi, d'amoindrir ses impacts socioéconomiques.

Ainsi, malgré la faiblesse du tissu économique et la persistance des autres chocs, notamment sécuritaire et climatique, le gouvernement a su, à travers la prise de mesures hardies, maintenir une croissance positive à 3% en 2020.

Monsieur le Président,

Permettez-moi, ici, de saluer également les efforts du G20, des Nations Unies, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale et en faveur d'un moratoire sur la dette des États les plus

fragiles, dont beaucoup sont déjà en situation de risque de surendettement. Bien évidemment, un moratoire sur la dette, seul, ne suffira pas, au regard de l'immensité des défis à relever, d'où l'impérieuse nécessité de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau paradigme pour prendre en charge, entre autres, les besoins de développement des pays les plus fragiles.

Dans la même perspective, je reste convaincu que le relèvement des économies dépendra aussi de la qualité et du dynamisme du partenariat ainsi que de la libéralisation des échanges entre les pays en développement. Nous devons donc tirer avantage de toutes les potentialités qu'offre la coopération sud-sud et triangulaire, dans les domaines techniques, culturels et commerciaux.

C'est à ce titre, et dans le souci de répondre aux aspirations des peuples africains, conformément à l'Agenda 2063, que la Zone de Libre Échange Continentale Africaine a été initiée (ZLECAf), dont mon pays a assuré le pilotage du processus jusqu'au lancement de la phase opérationnelle, le 7 juillet 2019 à Niamey.

Malgré le retard enregistré dans son entrée en vigueur, du fait des bouleversements induits par la pandémie de la COVID-19 et d'autres défis, nous sommes confiants que la ZLECAf permettra à l'Afrique de mettre en place un marché unique, de soutenir la croissance économique, et de créer la prospérité à travers notamment, la création d'emplois pour les jeunes dont un peu plus de 10 à 12 millions, arrivent chaque année sur le marché du travail du continent.

Monsieur le Président,

En plus d'avoir induit des conséquences socio-économique désastreuses, la pandémie de la COVID-19 a aussi amplifié les défis auxquels font face les pays du Sahel, à savoir le changement climatique et la crise sécuritaire.

Si dans certaines régions du monde il se traduit par les inondations, les incendies de forêt ou la montée des eaux des océans, dans d'autres, comme la région du sahel, il se traduit par des phénomènes météorologiques phénomènes météorologiques extrêmes, dont les sécheresses récurrentes, la dégradation des terres agricoles (le Niger en perd 100.000 hectares par an), et les inondations et les infestations de criquets.

Comme l'a indiqué S.E.M. Mohamed BAZOUM, Président de la République, Chef de l'État, lors de la réunion du comité des Chefs d'État et de gouvernement africains, sur le changement climatique (CAHOSCC), tenue à Niamey, « si nous devons gagner la lutte contre le changement climatique, il nous faudrait davantage de volonté politique. Il nous faut, aux niveaux stratégique et opérationnel, promouvoir la mise en œuvre des actions synergiques et cohérentes pour une meilleure résilience de nos populations face aux chocs climatiques et aux défis émergents, dans l'esprit de l'Accord de Paris ».

A cet égard, le dernier rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC), qui vient de paraître, sonne comme un appel pour une mobilisation à l'action. En affirmant clairement l'action humaine est le facteur indéniable du dérèglement climatique, ce rapport nous invite à agir immédiatement pour gagner le pari de maintenir à 1,5 degré Celsius le niveau du réchauffement de notre planète.

La prochaine conférence des parties, à l'Accord de Paris, la COP26, prévue à Glasgow en novembre prochain, devrait répondre à cette exigence, notamment à travers l'élaboration d'une position commune de nature à nous permettre de surmonter les défis qui subsistent encore. Au nombre de ces défis figurent le financement des politiques d'adaptations ainsi que celui du Transfer de technologie en faveur des pays en développement.

C'est l'espoir du Niger, que le grand rendez-vous de la COP 26, à Glasgow, servira de cadre, pour la réaffirmation d'une volonté politique en faveur de la lutte contre les effets des changements climatiques.

Pour sa part, le Niger en tant que co-président, avec l'Irlande, du groupe d'expert informel du Conseil de Sécurité sur cette importante question, travaille à ce que le conseil traduise toute l'importance qu'il accorde à cette question en adoptant une résolution à cet effet.

Monsieur le Président,

C'est notre conviction que la fragilité liée au dérèglement climatique est un facteur aggravant des conflits et des crises humanitaires.

Mon pays le Niger qui se trouve entouré des foyers d'instabilité qui impacte durement sa sécurité ne connaît que très bien cette corrélation.

En effet, depuis les événements survenus en 2011 en Libye, qui ont favorisé la prolifération d'armes dans la région du Sahel, nos pays font face aux attaques des hordes terroristes aussi bien dans le bassin du Lac Tchad à l'Est que dans la Zone dite « des trois frontières », à l'Ouest.

Malgré la modicité de ses moyens et l'étendue de son territoire, le Niger s'est montré résilient, en sauvegardant son intégrité territoriale et sa stabilité, grâce à la clairvoyance de son Gouvernement, au courage et à la détermination de ses Forces de défense et de sécurité et aux précieux appuis de ces partenaires bilatéraux comme multilatéraux auxquels j'adresse ici nos sincères remerciements.

C'est du reste, grâce aux succès récents remportés sur les Groupes Armés Terroristes que nous avons enclenché la réinstallation des

populations déplacées, du fait des violences exercés par ces groupes armés.

A ce propos, je voudrais vous informer qu'en juin dernier environ 5935 personnes, ressortissantes de la localité de Baroua à Diffa et de 19 autres villages environnants, ont rejoint leurs terroirs, qu'ils avaient quittés depuis 2015, grâce à un programme pilote, qui visera aussi, à terme, le rapatriement d'environ 130.000 déplacés, de la Région de Diffa vers l'État de Borno au Nigeria. Ce même programme est dupliqué dans la région de Tillabéry.

En menant notre combat pour la paix et la sécurité, nous ne renonçons, pour autant, à ce celui pour le développement de notre pays. Nous demeurons convaincus que le terrorisme et le crime organisé ne sont que les conséquences de défis multiples qu'il conviendra de surmonter dont, en particulier celui de la pauvreté et des inégalités. A terme, ce ne sont pas seules les actions militaires qui nous permettront de vaincre définitivement le terrorisme, mais aussi notre capacité à mettre en œuvre des programmes de développements pour répondre aux besoins essentiels de nos populations. Le redéploiement de l'administration et des services publics de l'État dans les zones affectés constituent le prolongement indispensable de l'action militaire.

Dans cette perspective, il nous faudra prendre dûment en compte les dimensions genre et jeunesse dans les différents processus de développement et de restauration de la paix. En effet, dans les zones de conflit, les femmes et les enfants sont les premières victimes des groupes terroristes qui ciblent délibérément les populations civiles et les écoles, comme c'est le cas dans la région du Sahel Central, où des villages sont fréquemment attaqués et des milliers d'enfants privés d'éducation du fait de ces attaques. C'est ainsi que depuis 2017, près de 5000 écoles ont fermé du fait des attaques terroristes, perturbant

l'éducation de plus de 700.000 enfants et privant plus de 20.000 enseignants de la possibilité d'exercer leur métier. De ce fait, il est crucial que nous honorions notre responsabilité collective visant à bâtir un monde de paix et de sécurité dans lequel tous les enfants pourront s'épanouir.

Face à la gravité de la situation, le Niger appelle à des actions concrètes pour la protection des écoles. A cet effet, la Déclaration présidentielle sur la protection des écoles contre les attaques, adoptée en septembre 2020, lorsque mon pays assurait la présidence du Conseil de Sécurité, mérite une attention accrue de la communauté internationale. Je voudrais saluer ici toute les initiatives entreprises par d'autres États membres sur cette importante problématique.

Monsieur le Président,

Si l'année 2021 continue d'être marquée par la pandémie de la COVID-19 et les défis sécuritaires, elle a constitué un tournant décisif pour la consolidation de la démocratie dans mon pays le Niger. En effet, grâce à la maturité et à l'attachement du peuple nigérien à la démocratie, le Niger a pu réussir la première alternance politique pacifique, de son histoire à travers la passation du pouvoir d'un président élu à un autre président également élu.

C'est ainsi que, dans son programme, dit de renaissance Acte III, le nouveau président de la République, SEM Mohamed Bazoum s'est engagé à consolider tout les acquis enregistré lors des deux mandats de son prédécesseur et a opéré les ajustements qui s'avèreraient nécessaire, sur la base des leçons apprissent et des impératifs du moment.

L'un des axes prioritaires du programme du président de la République porte sur le secteur éducatif convaincu qu'il est, que le développement du capital humain reste la clé de voute dans la

construction d'une société prospère, attachée aux valeurs de paix, de démocratie et de l'état de droit.

C'est du reste pourquoi, le Président de la République a pris l'engagement, devant les Nigériens, de veiller personnellement à ce que le secteur de l'éducation soit au centre de toutes les actions du gouvernement durant les cinq années à venir avec l'appui technique et l'accompagnement de tous les partenaires de l'école, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

D'ores et déjà, le gouvernement vient de lancer le Projet 'Amélioration de l'Apprentissage pour une Performance dans le secteur de l'Éducation (LIRE-NIGER), avec l'appui de la banque mondiale pour un coût de 140 millions de dollars. La mise en œuvre de ce projet permettra de poser les jalons d'une transformation qualitative de notre système éducatif nigérien, tout en le rendant plus adapté à nos besoins spécifiques de développements.

Monsieur le Président,

L'année dernière, en pleine crise sanitaire, nous avons célébré le 75^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ce fut un moment de réflexion mais aussi de bilan. Si durant les sept dernières décennies, l'organisation des Nations-Unies a su éviter au monde les conflits de grande envergure, force est de constater que l'instrument central de gouvernance mondiale qu'elle incarne doit se reformer et s'adapter aux nouvelles réalités et défis du 21^{ème} siècle.

A cet égard, l'une des leçons principales que nous devrions tirer de la pandémie actuelle demeure sans conteste, la nécessité de revisiter notre façon de voir le monde, notre façon de travailler, et notre façon de nous organiser. Nous avons plus que jamais besoin d'un

multilatéralisme plus inclusif qui se nourri de solidarité et de partage et qui prend en compte les diversités qui font la richesse de notre humanité.

Ainsi, la revitalisation de l'Assemblée Générale, de l'ECOSOC, du Conseil de Sécurité, mais également des institutions financières internationales, telles que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, doit être poursuivi sans complaisance et à son terme de façon répondre aux impératifs du monde contemporain.

S'agissant, en particulier, de la réforme du Conseil de Sécurité, le Niger réitère une fois de plus son attachement à la position africaine commune telle qu'exprimée à travers la Déclaration de Syrte et le consensus d'Ezulwini.

Membre du Conseil de Sécurité, depuis janvier 2020, mon pays s'est attelé à apporter sa contribution à l'édification d'un monde pacifié et paisible. Qu'il s'agisse des questions africaines, nombreuses à l'agenda du conseil, y compris la situation au Sahel, des situations au Moyen Orient et en Palestine, en Syrie, en Libye, en Birmanie ou en Afghanistan notre priorité a toujours été de prendre en compte les besoins urgents des populations civiles, en particulier des femmes et des enfants, premières victimes des conflits et des catastrophes humanitaires devenues, hélas récurrentes.

Monsieur le Président,

Pour conclure, c'est la conviction de mon pays que le moment est venu pour la communauté internationale de prendre en compte les nouveau défis auxquels notre monde est confronté et qui mettent en péril la paix et la sécurité internationales.

Tout comme nous l'avons fait dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, nous devons résolument nous attaquer aux défis : du changement climatique, cette autre pandémie aux effets

dévastateurs; de la lutte contre le terrorisme et de la cybercriminalité; et de tant d'autres problèmes spécifiques à notre siècle.

Au Niger nous avons foi que notre attachement à la défense des idéaux de notre charte et des valeurs de paix, de solidarité qu'elle incarne, nous permettra de mener à bien ce combat en vue de l'édification d'un monde de paix, de justice, et de prospérité.

Je vous remercie de votre aimable attention.